



# EJV MISE EN PLACE... A MARCHE FORCÉE !

C'est parti ! La maison d'arrêt de Nice effectue ses propres extractions judiciaires. Les EJV sont en place... les premières difficultés également.

Il faut rappeler que, depuis des mois, le sujet est évoqué tous azimuts, mais que c'est finalement le flou artistique et l'absence d'anticipation qui prédominent. Tout ceci se traduit aujourd'hui par une ouverture à marche forcée où finalement rien n'est prêt, où tout est bricolé... une ouverture à la sauce Niçoise !

N'ayant pu être présent lors de réunion d'information décidée par la Direction, **Force Ouvrière** a sollicité une audience afin de faire le point sur l'ouverture des EJV. Voici les différents points évoqués :

- **L'armurerie :**

Faute d'anticipation, une solution palliative (et non satisfaisante) a dû être trouvée. L'armurerie EJV est donc provisoirement positionnée dans les sous-sols, avec des contraintes non négligeables et une praticité plus que discutable. A terme elle sera déplacée au niveau de la porte d'entrée. Les travaux d'aménagement, la livraison et mise en place des armoires adaptées sont en cours. L'échéance est fixée au début du moins de décembre 2019

- **Les vestiaires :**

Là aussi... il a fallu trouver une solution temporaire puisque le projet n'a pas été correctement anticipé. Donc là aussi, une solution non satisfaisante a été trouvée en positionnant les vestiaires EJV au niveau du dojo. Des travaux vont être entrepris au niveau des anciennes cuisines du mess afin de leur fournir un vestiaire dédié et fonctionnel à cet emplacement. L'échéance est fixée à la fin du 1er trimestre 2019

- **Les bureaux :**

2 ordinateurs sont installés au BLIE. Encore un palliatif non satisfaisant. A terme, un modulaire (type algeco) devrait être installé (près du terrain de pétanque) afin de fournir aux EJV de véritables bureaux et un espace de repos et de convivialité pour les agents. L'échéance est fixée à la fin du 1er trimestre 2019

- **Les matériels :**

Les GBP à port discrets se feront attendre encore 3 à 4 mois. Les agents galèrent donc avec les GBP lourds, absolument pas adaptés à ce type de mission, à la conduite des véhicules et au port de l'arme. Les alarmes géolocalisées (type AGAPEM) se font attendre aussi... en attendant, les agents utilisent de simples téléphones portables.

- **Les véhicules :**

L'ensemble des véhicules dédiés n'est toujours pas livré... il va falloir attendre encore un peu et se débrouiller avec l'existant. 2 permis D supplémentaires vont être financés par la DISP et un 3ème par l'établissement.

- **Les missions :**

Initialement les EJV de Nice devaient assurer uniquement le transport des détenus vers le TGI de Nice. Dans la pratique, ces missions pourront être élargies : pourront donc être réalisées des missions départementales (vers Grasse) et régionales (vers Aix, Draguignan), ceci en soutien du PREJ de Toulon. Pourront également être effectuées des présentations, en accord et en bonne intelligence avec les Forces de l'ordre, chacun pouvant suppléer l'autre en fonction des ressources et des besoins.

- **La charte des temps :**

Cette dernière a été adoptée à titre « expérimental » et sera donc réévaluée après quelques mois d'exercice pour y apporter d'éventuels ajustements... si besoin... et **Force Ouvrière** a déjà identifié des besoins !

Il est toutefois hors de question d'envisager des changements qui ne seraient dictés que par des contraintes budgétaires et une volonté de réduire le volume d'heures supplémentaires effectuées. A ce titre, **Force Ouvrière** s'opposera fermement à l'application d'une « boule dynamique annuelle ».

**Force Ouvrière met en garde : les agents EJV ont été sélectionnés et formés pour des missions spécifiques, nous ne doutons pas de leur professionnalisme. Par contre, il faut leur donner rapidement les moyens d'exercer en toute sécurité. Il n'y a pas de place pour l'amateurisme dans le domaine de la sécurité... ATTENTION !**